AU TRAVAIL,

MON REP<mark>résentant en SST est...</mark>



NOMMÉ Par ses pairs

CHOISI Par le boss

POUR VRAIMENT PROTÉGER TOUT LE MONDE

SANTÉ-SÉCURITÉ DU TRAVAIL

C'est le droit des travailleuses et travailleurs de désigner leurs représentantes et représentants en SST parmi leurs pairs. Tu as droit à un milieu de travail sain et sécuritaire.



Si tu veux plus d'informations, rends-toi au csn.qc.ca/sst

SN, 2023. ustration : Émilie Tremblay.